



Accueil Champêtre en Wallonie

Devenir membre

Vous pouvez devenir membre d'Accueil Champêtre en Wallonie en introduisant une demande d'affiliation. La demande d'affiliation sera soumise au conseil d'administration de l'asbl et une cotisation annuelle vous sera demandée. La cotisation annuelle vous donne droit à tous les services compris dans la fiche « Pourquoi devenir membre »

Vous trouverez ci-dessous les prix pour la première visite et la cotisation annuelle à notre association. Les frais de première visite seront déduits de votre cotisation si vous devenez membre (dans le mois) à la suite de la première visite. Pour toute demande de première visite, un questionnaire « Première visite » est à votre disposition sur notre site « pro » et peut nous être envoyé par e-mail.

COTISATION 2019

ENCADREMENT, PROMOTION DANS LE GUIDE ET SUR LE SITE INTERNET ACW

1^{ère} visite – avis – élaboration du projet	
Rencontre personnelle au siège ACW à Gembloux	30,00
Visite sur le terrain	80,00
Cotisation de base	<i>Année 1 (selon trimestre : 220 – 165 – 110 – 80)</i>
	<i>Année 2</i>
	220,00
	<i>Année 3 et plus</i>
	180,00
	<i>Réduction membre FWA (syndicat agricole)</i>
	-50,00
Supplément par produit(s) complémentaire(s)	
... gîte(s) de moins de 10 personnes	50,00
... gîte(s) de 10 à 30 personnes	60,00
... gîte (s) de plus de 30 personnes	80,00
Chambres d'hôtes (1 ou 2)	30,00
Chambres d'hôtes (3 à 5)	60,00
Camping à la ferme	30,00
Insolites	gratuit
Magasin à la ferme	60,00
Location de salles	• moins de 50 places
	• 50 places et plus
	50,00
	80,00
Restaurant à la ferme et Ferme Gourmande®	60,00
Ferme pédagogique :	
	Accueil d'écoles
	50,00
	Stages à la ferme
	50,00
	Anniversaires à la ferme
	50,00
Golf champêtre / Loisirs / Teambuildings	30,00
Accueil social	gratuit
TOTAL	